TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT.E DE VIE AUX FAMILLES (ADVF)

Formation éligible au CPF



Santé- Social

Objectifs

L'assistant.e de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il communique avec la personne de façon adaptée et respectueuse de ses habitudes, de ses choix et de ses souhaits.

Contenus

Pré-requis

Avoir un projet validé dans le secteur du service à la personne - Maîtrise de la lecture et de l'écrit.

Modalités et délais d'accès à la formation

Réunion d'information -Tests de positionnement - Prescription Pôle emploi / Cap emploi / Mission locale -

Public concerné

Salariés, Contrat de professionnalisation, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 476h
- Nombre d'heures en entreprise : 252h
- Nombre d'heures au total : 728h

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours théoriques et d'apports pratiques contextualisés

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Titre professionnel du Ministère du Travail (Niveau 3).ou certification partielle : Certificat de Compétences Professionnelles. Accessible en VAE.

Modalité de financement

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 14€/heure.
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de session antérieure

code RNCP ou RS

RNCP37715.

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 11-07-2023.

Débouchés et poursuites d'études

Débouchés : Emploi direct dans les organismes de soin à domicile.

Poursuite d'études : Ce titre professionnel n'a pas vocation à une poursuite d'études, mais à une insertion professionnelle directe. Toutefois, il est possible de compléter cette formation par un titre professionnel ASMS, un CAP Assistant Technique en milieu Familial et Collectif, un BAC Pro Accompagnement Soin et Service à la Personne.

Information(s) diverse(s)

PSH : nous consulter pour tous besoins d'adaptations

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
GRETA Auvergne Agence 15
8 avenue Raymond Cortat
15200 - Mauriac

Contact
Sylvie DELBOS ISCHARD
04 71 68 02 67
greta-auvergne.agence15@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE